

Discours de Enrico Medi (Bruxelles, 8 novembre 1958)

Légende: Le 8 novembre 1958, à l'occasion de la signature à Bruxelles de l'accord de coopération scientifique entre la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) et les États-Unis, Enrico Medi, vice-président de la Commission Euratom, souligne l'importance stratégique du programme de coopération nucléaire.

Source: Communauté européenne de l'énergie atomique-Euratom-La Commission. Accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et le gouvernement des États-Unis d'Amérique et documents connexes. [s.l.]: Service des Publications des Communautés européennes, 08.11.1958. 145 p. (Mélanges C.E.C.A., 61031, 1-10).

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_enrico_medi_bruelles_8_novembre_1958-fr-5180a285-1ec7-4264-9e2a-d3ee474a72b5.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Discours prononcé par M. E. Medi, vice-président de la Commission d'Euratom, à l'occasion de la signature de l'accord de coopération Etats-Unis – EURATOM (Bruxelles, 8 novembre 1958)

Excellences,
Mesdames,
Messieurs,

La signature de l'accord de coopération entre la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (Euratom) et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, à laquelle nous procédons aujourd'hui, marque l'heureux aboutissement de négociations dont nous avons toujours apprécié la franchise et la cordialité. L'esprit qui a animé ces pourparlers est de bon augure pour l'avenir et nous sommes sûrs que l'exécution de notre accord constituera une étape importante sur la voie d'une coopération internationale toujours plus étroite dans le domaine des applications pacifiques de l'énergie nucléaire.

C'eût été pour nous un motif de profonde satisfaction si cette cérémonie avait pu se tenir à Washington, ainsi que cela avait été d'abord prévu et je tiens, au nom de la Commission, à remercier vivement le gouvernement des États-Unis de bien avoir voulu accepter qu'elle ait lieu à Bruxelles. Nous regrettons d'autre part que, pour des raisons de santé, le président Armand soit dans l'impossibilité de se trouver parmi nous aujourd'hui.

Il n'y a guère plus d'un an, MM. Armand, Etzel et Giordani se rendaient outre-Atlantique pour y établir un premier contact sur les possibilités de coopération entre Euratom, qui allait naître, et les États-Unis. Quelques mois plus tard, aussitôt après l'entrée en vigueur des traités de Rome, les négociations proprement dites étaient entreprises pour progresser ensuite avec une rapidité exceptionnelle. Nous soulignons le rôle actif de M. Armand dans l'aboutissement de ces négociations.

Qu'il me soit permis de remercier ici tout particulièrement le président Eisenhower et les membres du gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui n'ont jamais cessé d'appuyer nos efforts, et tous ceux qui aux États-Unis ont participé à la mise au point de l'accord, notamment le Département d'État et l'Atomic Energy Commission, dont nous saluons avec un vif plaisir le président. Je tiens également à exprimer spécialement ma gratitude aux membres du Congrès pour la grande compréhension dont ils ont fait preuve lors de l'approbation de notre programme. Et je ne voudrais pas manquer de souligner à cette occasion l'aide précieuse que nous avons trouvée en Europe même, chez vous Monsieur l'ambassadeur Butterworth, chef de la Mission des Etats-Unis auprès des Communautés européennes, ainsi que chez tous les membres de votre Mission. Il me plaît enfin d'évoquer la sympathie que nous ont témoignée, de ce côté de l'Atlantique, le Conseil de Ministres d'Euratom et l'Assemblée Parlementaire Européenne.

Grâce à leur effort commun, nous voici aujourd'hui non point devant un simple accord formel, mais devant un programme concret et précis : il s'agit de construire dans les six pays d'Euratom - où elles pourront être exploitées dans des conditions économiques plus favorables qu'aux États-Unis - des centrales nucléaires de types sur lesquels les travaux de recherches et de développement ont été poussés à un stade avancé aux États-Unis. Pour 1963, et au plus tard pour 1965, une puissance nucléaire totale d'environ 1 000 MW pourrait être installée. Le programme de construction est complété par un important programme commun de recherches et de développement portant sur les réacteurs des types prévus à l'accord ; ce programme, pour lequel un montant de 100 millions de dollars a été prévu pour la période 1959-1963, doit être supporté à parts égales par Euratom et les États-Unis. L'accord chiffre d'autre part à 350 millions de dollars les dépenses relatives à la construction des centrales nucléaires, 135 millions environ devant être fournis à Euratom par les autorités américaines sous forme de crédit à long terme.

C'est là, on le voit, un programme fondé sur l'intérêt commun des deux Parties et qui procède de cet esprit de parfaite égalité qui a toujours présidé aux pourparlers. Je puis assurer que pour l'avenir également, nous sommes bien décidés à faire en sorte que la réalisation de l'accord se fasse dans le même esprit, de façon que, aussi bien les États-Unis qu'Euratom, en retirent un bénéfice du même ordre ; il faut en particulier que, le moment venu, l'industrie américaine puisse bénéficier de l'expérience et des connaissances acquises en Europe à l'occasion de la réalisation de l'accord.

Mais, il faut bien insister sur ce point, il va de soi que ce n'est pas à nous qu'il reviendra de réaliser ce programme. En signant dans quelques instants cet accord de coopération, le gouvernement des États-Unis et la Commission d'Euratom s'assignent une mission bien précise, celle d'offrir aux entreprises de nos pays un certain nombre de possibilités techniques et financières dont elles seront libres de faire usage. Nous comptons bien que nos entreprises publiques et privées utiliseront au maximum ces diverses possibilités. Ainsi notre accord de coopération, en contribuant au développement de la production d'énergie et des industries nucléaires dans les pays de la Communauté, en contribuant au progrès des techniques nucléaires et au développement des échanges, aurait rempli son but essentiel, qui est aussi celui pour lequel a été créé Euratom : l'élévation du niveau de vie dans nos pays par l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

La cérémonie d'aujourd'hui revêt donc dans la vie de notre Communauté une importance toute particulière. Puis-je, dès lors, remercier toutes les personnes qui, par leur présence, ont tenu à souligner la signification de cet événement.